



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Certificat de dépôt

Cadre d'acquisition:

**RD 932 - Aménagement voie TCSP (TRAM BUS) - entre les giratoires de
Compagnet et de Makila**

Date de dépôt : 07-11-2024 14:54



Jeux de
données

6



Nombre de
taxons

267



Nombre
d'habitats

0



Nombre
d'observations

1504

Cadre d'acquisition

Identification

Instance SNIP du cadre d'acquisition :
2650f1c5-0144-69be-e063-0514a8c0b9b1
Libellé du cadre d'acquisition : RD 932 - Aménagement
voie TCSP (TRAM BUS) - entre les giratoires de
Compagnet et de Makila
Description : La réalisation de l'extension de la ligne 2
du bus à haut Niveau de Service entre les giratoires de
Compagnet et Makila se situe le long de la RD932 sur
les communes de Bayonne, Anglet et Bassussarry. Ce
projet s'associe avec la création d'un nouveau parking
P+R « Makila » par le Syndicat des mobilités Pays
Basque Adour. Deux maitrises d'ouvrage se partagent
donc ce projet. Le projet d'extension de la ligne
TRAM'BUS 2 prolonge l'offre actuelle de transports
urbains et sub-urbains des lignes TRAM'BUS à la
périphérie sud bayonnaise. Pour rappel, le projet
TRAM'BUS est au cœur de la stratégie de la CAPB en
matière de mobilité. Ce dit projet constitue l'armature
du Plan de Déplacements Urbains approuvé le 10 juillet
2015 dont l'objectif principal est de « promouvoir de
façon significative les modes alternatifs au « tout
voiture » et d'ouvrir à tous un droit à la mobilité durable
». Ce programme comprend la réalisation de deux
lignes structurantes à haut niveau de service de type
TRAM'BUS, d'un linéaire total de 23,6 km : ● La ligne
TRAM'BUS 1 correspond à l'axe historique Est-Ouest de
l'Agglomération. Longue de 12 km dont 56 % en site
propre, elle va de Bayonne Navarre à Biarritz en
passant par le centre de Bayonne et comporte 31
stations dont 5 en commun avec la ligne TRAM'BUS 2.
Sa mise en service a eu lieu en septembre 2019. ● La
ligne TRAM'BUS 2 correspond à un nouvel axe de
développement Nord-Sud. Longue de 13,3 km
initialement dont 55 % en site propre, elle relie Tarnos
au Sud de Bayonne en empruntant un tronçon de la
ligne TRAM'BUS 1 dans le centre de Bayonne. Elle
comporte à ce jour 26 stations et 5 en commun avec la
ligne TRAM'BUS 1. Au regard des contraintes de foncier
et des difficultés matérielles de disposer de
suffisamment d'entreprises pour réaliser les
aménagement de l'ensemble du linéaire de la ligne 2
de façon simultanée, le Syndicat des Mobilités a pris le
parti de scinder la conception de la ligne 2 en deux
tranches : Tranche Nord : entre les terminus de « Garros
» à Tarnos (40) et « Marracq » à Bayonne (64). Sa mise
en service a eu lieu en avril 2021 ; Tranche Sud : entre
les terminus de « Marracq » jusqu'à « Technocité » à
Bayonne (64). Les travaux sont bientôt terminés. Le
CD64 porte donc la suite de l'extension de la tranche
Sud de la ligne de ligne TRAM'BUS 2. Les travaux entre
Technocité et Compagnet sont d'ores et déjà en cours
pour être terminés à la fin de l'année 2024. Ce
programme, en plus de permettre un transport
moderne, écologique (100% électrique), cadencé,
valorisera les espaces publics traversés et la voirie
empruntée. Ces deux lignes permettent en effet de
réaliser un aménagement de façade à façade et de
restructurer totalement les espaces publics. 168
millions d'euros d'investissement sont aujourd'hui
inscrits pour la réalisation de ces aménagements. Le
projet des deux nouvelles lignes de TRAM'BUS 1 et 2
figure parmi les 78 projets de transports urbains
collectifs en site propre lauréats du 2ème appel de
transport en commun en site propre lancé dans le cadre
du Grenelle de l'environnement. La labellisation au
Grenelle permet ainsi une subvention de 20,04 millions
d'euros (11,26 millions d'euros pour la 2ème phase du
projet BHNS ligne 1, et 8,78 millions d'euros pour la
phase 2 du BHNS ligne 2). Le projet ne donne pas lieu à
une étude d'impacts mais à une demande de
dérogation aux espèces protégées.

Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

Dates

Date de lancement du cadre d'acquisition : 07/11/2024

Territoires concernés

Etendue territoriale : 353

Cible taxonomique

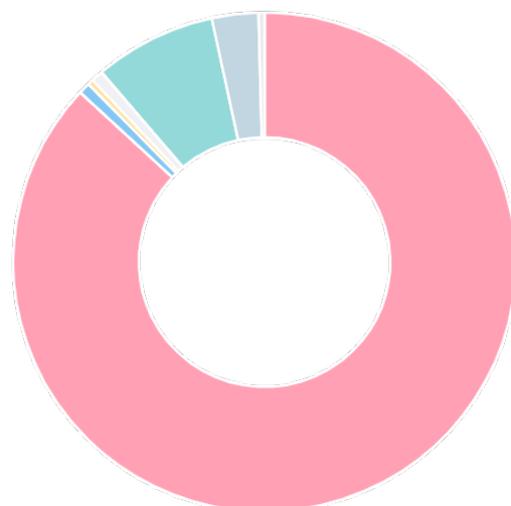
Acteurs

Maître d'oeuvre : BIOTOPE

Contact principal : DEPARTEMENT DES PYRENEES
ATLANTIQUES

Maître d'ouvrage : DEPARTEMENT DES PYRENEES
ATLANTIQUES

Répartition des espèces



Liste des jeux de données associés au cadre



263b5849-c980-5c2d-e063-0514a8c0547b
Flore - Inventaire non protocolé



263b5285-4897-5c4a-e063-0514a8c03b42
Oiseaux - Inventaire non protocolé



2650f1c5-0141-69be-e063-0514a8c0b9b1
Reptiles - Inventaire non protocolé



263d0258-eafd-4e0b-e063-0514a8c0fb2e
Mammifères - Inventaire non protocolé



263d0258-eafe-4e0b-e063-0514a8c0fb2e
Insectes - Inventaire non protocolé



263d0258-eaff-4e0b-e063-0514a8c0fb2e
Chiroptère - Inventaire non protocolé